

JEUNES A FLO !!

La Ville de Florange soutient sa jeunesse
avec des initiatives ambitieuses !



La commune de Florange s'engage activement en faveur des jeunes Florangeois en proposant des dispositifs adaptés à leurs besoins :

Bourse Jeunes Projets

1

Jusqu'à 500 € pour accompagner les jeunes âgés de 15 à 25 ans ayant réalisé une action remarquable ou atteint un objectif exceptionnel.



Flo' Pass Jeunes

2

Un passeport d'une valeur de 50 €, destiné aux jeunes de 6 à 18 ans, à utiliser auprès de deviers partenaires locaux.

3

Aide à la licence sportive

L'aide à licence sportive offre une aide de 30 € pour les enfants de 0 à 6 ans et les jeunes adultes de 18 à 25 ans souhaitant pratiquer une activité sportive.



Autant d'opportunités mises en place par la Ville de Florange pour favoriser l'épanouissement et le développement de sa jeunesse, véritable richesse de notre commune !

florange
une ville à vivre



www.florange.fr

1 Bourse Jeunes Projets



Tu habites à Florange, tu as entre 15 et 25 ans et un projet qui met en valeur ta ville ?

Postule à la **Bourse Jeunes Projets** et tente de décrocher jusqu'à **500 €** pour soutenir ton initiative !

Seront retenus par la commission d'attribution les projets répondant à au moins l'un des critères suivants :

- **Investissement au service de l'intérêt général.**
- **Action innovante** dans les domaines culturel, économique ou scientifique, méritant la reconnaissance de la Ville.
- **Projet personnel** contribuant au rayonnement et à la valorisation de la commune.

Le montant de la bourse est fixée par la commission d'attribution après examen des dossiers dans la limite maximale de 500 € !

Récupère ton dossier d'inscription disponible en mairie ou [téléchargeable ici](#)

2 Flo' Pass Jeunes

Tu es de Florange, tu as entre 6 et 18 ans ?

Le **Flo' Pass Jeunes** te permet de bénéficier d'une aide de **50 €** sous forme d'un carnet de 10 coupons de 5 € chacun ! Dépensable en une ou plusieurs fois.

Pour retirer le Flo' Pass : Jusqu'au CM2 à l'accueil de la mairie. De la 6ème à 18 ans : au service des Sports et de la Culture

Tu pourras utiliser tes chèques ici :

- Les associations sportives florangeoises
- Les associations culturelles florangeoises
- Le centre social « La moisson »
- Les piscines communautaire de Florange Serémange-Erzange et Féralia à Hayange
- Le club de rugby d'Hayange, le RUSH
- Le centre culturel « La Passerelle » à Florange
- Le cinéma Gran Écran à Serémange-Erzange
- Le musée des Mines de Fer de Neufchef
- Le Gueulard Plus à Nilvange
- Le parc du Haut-Fourneau U4 à Uckange
- Le théâtre Municipal de Serémange-Erzange

*À noter que les Flo' Pass des années précédentes ne sont plus valables s'ils ne portent pas le sticker de l'année en cours.



3 Aide à la licence sportive

La Ville de Florange t'encourage à pratiquer une activité sportive !

Pour les jeunes florangeois de 0 à 6 ans et les étudiants jusqu'à 25 ans inclus, une aide financière de 30 €* est offerte par la municipalité.

Chaque association sportive déduira directement la somme de 30 € du montant initial de la licence.

*Une seule participation est accordée en cas de signature de plusieurs licences dans différents clubs.

